



Commission scolaire
des Patriotes

**LES LENDEMAINS DU COMITÉ DE PARENTS
FAITS SAILLANTS DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS
DU 20 FÉVRIER 2020**

Consultation relative au projet de découpage en cinq (5) districts du territoire de la CSP en centres de services scolaires et Adoption

Monsieur Luc Lapointe, directeur général de la CSP, soumet aux membres un document illustrant le découpage du territoire de la CSP en cinq (5) districts. Le découpage est effectué en fonction des critères prévus à l'annexe I de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Chaque district est décrit par la liste des établissements d'enseignement qui y sont situés en tenant compte de facteurs tels que des caractéristiques communes, des barrières physiques ou les limites d'une municipalité. Le découpage est effectué avec la volonté que chacun des districts soit composé d'écoles dont le territoire est contigu et que les municipalités ne soient pas scindées à l'intérieur de deux ou plusieurs districts. Le découpage des districts entrera en vigueur le 9 mars 2020.

CONSIDÉRANT la présentation faite par M. Lapointe du découpage selon les modalités établies et les commentaires exprimés par les membres, le Comité de parents donne un avis favorable au directeur général concernant le découpage du territoire de la CSP en cinq (5) districts.

Consultation relative au projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2020-2021, les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2020-2021 et relative au nom pour la nouvelle école primaire à Mont-Saint-Hilaire

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire de la CSP, présente les modifications suggérées au plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes pour les années scolaires 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, la liste des écoles et des centres pour l'année scolaire 2020-2021, les actes d'établissement des écoles et des centres pour l'année scolaire 2020-2021.

Dans le cadre de la consultation, le Comité de parents doit se prononcer sur le nom de la nouvelle école de Mont-Saint-Hilaire. Mme Gazzé explique le processus suivi par l'école afin de trouver un nom. Ce comité a choisi de soumettre trois noms au Conseil des commissaires. Lors de sa séance du 4 février 2020, le Conseil a déterminé le nom à être envoyé en consultation auprès du Comité de parents. Ce nom est divulgué aux membres séance tenante. Le retour de consultation est prévu pour le 19 mars 2020.

Consultation sur la politique relative aux services aux dîneurs

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire de la CSP, présente les principales modifications proposées à la politique en vigueur relative aux services aux dîneurs qui permettront d'harmoniser les pratiques entre les écoles et de clarifier des notions liées au statut des élèves et à la tarification du service de surveillance du midi. Le retour de consultation est prévu le 19 mars 2020.

Consultation relative à la nomination d'un Protecteur de l'élève

Un comité de sélection formé par le comité de gouvernance et d'éthique de la CSP s'est réuni le 9 janvier 2020 et a convenu de tenir un processus d'affichage afin de combler la fonction du Protecteur de l'élève. À la suite des candidatures reçues, le comité de sélection recommande de nommer madame Patricia-Annick Van de Kerckhove à la fonction de Protectrice de l'élève. Cependant, le projet de loi N° 40 a été adopté le 8 février et a immédiatement mis un terme au mandat des commissaires. Ainsi, le comité de gouvernance et d'éthique n'a pas pu se réunir afin de recevoir la recommandation du comité de sélection. Compte tenu du caractère confidentiel du dossier de candidature, cette recommandation est donc présentée séance tenante au Comité de parents afin d'obtenir son avis au sujet de la candidate pressentie.

CONSIDÉRANT la présentation faite par Normand Boisclair et Jean-François Lortie ainsi que la recommandation du comité de sélection, le Comité de parents donne un avis favorable au directeur général de la CSP concernant la nomination de Mme Patricia-Annick Van de Kerckhove au poste de Protectrice de l'élève.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Prix Distinctions Reconnaissance

Le Prix Distinctions Reconnaissance est un moyen de valoriser et d'encourager l'implication parentale dans nos écoles et dans nos communautés. La FCPQ estime que les comités de parents sont les mieux placés pour désigner un parent ou un groupe de parents s'étant particulièrement démarqués par leur implication bénévole, qui ont su faire la différence dans leur école ou dans leur commission scolaire. Les membres sont invités à faire parvenir leur sélection de candidat(e) respective d'ici le 17 mars 2020 à 12h. La présentation des nommés se fera au comité de parents du 19 mars. Un vote aura lieu s'il y a plusieurs candidatures. La date limite pour soumettre à la FCPQ le nom du lauréat ou de la lauréate est le 1^{er} avril 2020.

Congrès 29-30 mai 2020

Le 42^e Congrès de la FCPQ se tiendra les 29-30 mai 2020 à l'hôtel Le Montagnais au Saguenay-Lac-St-Jean, sous le thème « 45 ans ... À bâtir ensemble une école pour TOUS ! » ! Cet événement permettra aux parents de se ressourcer et échanger entre eux pour découvrir de nouvelles et de meilleures pratiques en participant aux ateliers pertinents et diversifiés qui seront proposés. Le spectacle d'ouverture du Congrès sera assuré par l'humoriste François Massicotte, sous le thème « Quelle famille ! », un regard humoristique percutant sur les différentes formes que peut prendre la famille de nos jours. Le Congrès propose également trois grandes conférences :

- Accompagner nos jeunes à l'ère du numérique avec l'École branchée
- Alloprof : le meilleur allié des parents !
- Loi sur l'instruction publique et engagement parental

Selon les prévisions, 5 ou 6 six (6) membres du Comité de parents, incluant les 2 délégués de la FCPQ, pourront participer au Congrès. Les participants seront connus lors de la prochaine rencontre du Comité de parents qui se tiendra le 19 mars prochain. S'il y a un plus grand nombre de personnes intéressées que de places disponibles, un tirage au sort aura lieu.

Suivi sur le Projet de loi 40

FCPQ en direct

Une séance d'information virtuelle sur le contenu et les impacts du projet de loi N° 40 s'est tenue le 17 février 2020. La présentation power point utilisée lors de cette séance est disponible ainsi que le tableau comparatif complet des changements à la *Loi sur l'instruction publique*.

Présentation par Normand Boisclair

Dans le cadre de l'adoption du projet de loi No.40 *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le 8 février dernier, Normand Boisclair présente aux membres un tableau comparatif (avant/après) des modifications à la *Loi sur l'instruction publique* plus particulièrement en ce qui a trait au conseil d'établissement, au comité de parents et au conseil d'administration. La liste des dates importantes à retenir concernant les dispositions transitoires est également présentée. Les membres recevront une copie de la présentation suite à la rencontre.

Adoption de deux résolutions en appui au CCSÉHDAA

Monsieur Boisclair soumet également à l'attention des membres deux (2) résolutions à l'attention de la FCPQ pour adoption. L'une exprime le mécontentement des parents face aux déclarations de la FCPQ relatives au projet de loi N° 40, plus spécifiquement l'absence d'un représentant du CCSÉHDAA au sein du conseil d'administration des futurs centres de services scolaires, et l'autre se veut un appui à la lettre transmise au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur rédigée et signée par les présidents des CCSÉHDAA présents lors du FCÉHDAA, tenu en marge du Conseil général de la FCPQ le 8 février dernier. Ces deux résolutions seront transmises à l'ensemble des Comités de parents du Québec, et la seconde sera également transmise à divers organismes et aux députés responsables de l'éducation de chacun des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. CONSIDÉRANT les commentaires exprimés, les membres du Comité de parents conviennent à l'unanimité de transmettre les résolutions selon les termes énumérés ci-dessus.

Autre correspondance

Une lettre ayant pour but de dénoncer le recours au « bâillon » pour l'adoption du projet de loi N° 40 a été transmise par courriel au Premier ministre du Québec, François Legault, ainsi qu'au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge le 6 février 2020.

À SURVEILLER DANS VOS CÉ (Février - Mars)

- Approbation des grilles-matières
- Adoption des critères de sélection du directeur ou directrice de l'établissement, au plus tard le 20 mars 2020
- Approbation des règles internes du service de garde
- Établir les principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents

Prochaine réunion : Le jeudi 19 mars 2020

L'ordre du jour sera disponible sur le site via le lien suivant :

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/ordres-du-jour/>

Page Facebook du CP: <https://www.facebook.com/comitedeparentscsp>

Commission scolaire des Patriotes (CSP): www.csp.ca

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ): www.fcpq.qc.ca

Marlène Girard, secrétaire / Adresse courriel du comité: comitedeparentscsp@gmail.com